



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## DISCOURS DU 1<sup>ER</sup> MINISTRE

Le Premier Ministre a confirmé que le déconfinement se fera selon le contexte de chaque département et que les écoles maternelles et élémentaires seront ouvertes à partir du 11 mai. Devons-nous rappeler que le Conseil scientifique propose de maintenir les écoles fermées jusqu'au mois de septembre ?

Pour le SNUipp-FSU Mayotte, dans le contexte mahorais et au regard des différents avis de la communauté scientifique, le bon sens voudrait que les écoles de Mayotte ne rouvrent pas le 11 mai. En effet, le nombre de cas de COVID-19 augmente chaque jour.

Si les autorités font fi de la situation qui prévaut dans notre département et s'entêtent à vouloir faire la rentrée le 11 mai, le SNUipp-FSU Mayotte s'y opposera. Notre syndicat est disposé à un réexamen d'une ouverture des écoles avant la fin de l'année scolaire si l'évolution de la crise sanitaire dans le département le permet et si toutes les garanties sanitaires sont fournies.

En effet, même les maires reconnaissent que les conditions sanitaires et d'hygiène dans les écoles ne seront fort probablement pas garanties d'ici le 11 mai. De plus, le fait de ne pas rendre obligatoire le port du masque pour les élèves, au moins pendant la récréation est insensé. Pire, un effectif de 15 élèves par classe ne facilitera pas le respect des gestes barrières.

Le risque encouru par les personnels, les élèves et toute la communauté éducative est trop grand. Dans l'hypothèse du maintien de la reprise des cours le 11 mai 2020, le SNUipp-FSU Mayotte enverra aux enseignants du 1er degré les éléments nécessaires pour qu'ils puissent exercer régulièrement leur droit de retrait.